

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par la présente, donné par le soussigné, greffier de la ville de Waterloo que :

À la séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 9 juillet 2024, à 19h00 à l'hôtel de ville de Waterloo, 417 rue de la Cour, le conseil municipal statuera sur 1 demande de dérogation au règlement de zonage.

Demande d'asphaltage de plus de 30% de l'entrée au 17 rue Gévry.

Étant donné la situation de la maison dans le rond-point, l'entrée en forme de trapézoïde est moins pratique pour y stationner plus d'un véhicule.

DONNÉ À WATERLOO, ce 13 juin 2024

Louis Verhoef
Directeur général et greffier